

ESPACES ET SOCIÉTÉS EN AFRIQUE NOIRE UNE RECHERCHE TRANSVERSALE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE **AVRIL 2007**

REMERCIEMENTS

L'École Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme a le plaisir de présenter à la communauté scientifique africaine et internationale ce travail de recherche transversale à l'échelle régionale, fruit de deux années de réflexion sur le thème « Dynamiques spatiales et stratégies d'ajustement des sociétés en Afrique Noire ».

Ce travail, ayant mis en œuvre cinq équipes du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Mali et une équipe transversale de l'EAMAU basée au Togo, est à l'image de notre institution qui, regroupant à ce jour 14 Etats de l'Afrique occidentale et centrale, se veut un véritable creuset d'intégration régionale, un pôle d'excellence pour l'expertise sur la ville africaine.

Ce travail, qui est aussi et avant tout le fruit de la politique de coopération internationale de l'EAMAU, n'aurait pu se faire sans la contribution, sous une forme ou une autre, de nos partenaires institutionnels.

Qu'il nous soit permis de remercier ici et en premier lieu, l'Agence Universitaire de la Francophonie, qui a bien voulu ériger l'EAMAU en Pôle d'Excellence Régional « ESPACE ET SOCIÉTÉS EN AFRIQUE NOIRE », et qui a, pour l'essentiel, financé la présente étude.

Dans ce contexte, notre gratitude va tout particulièrement à :

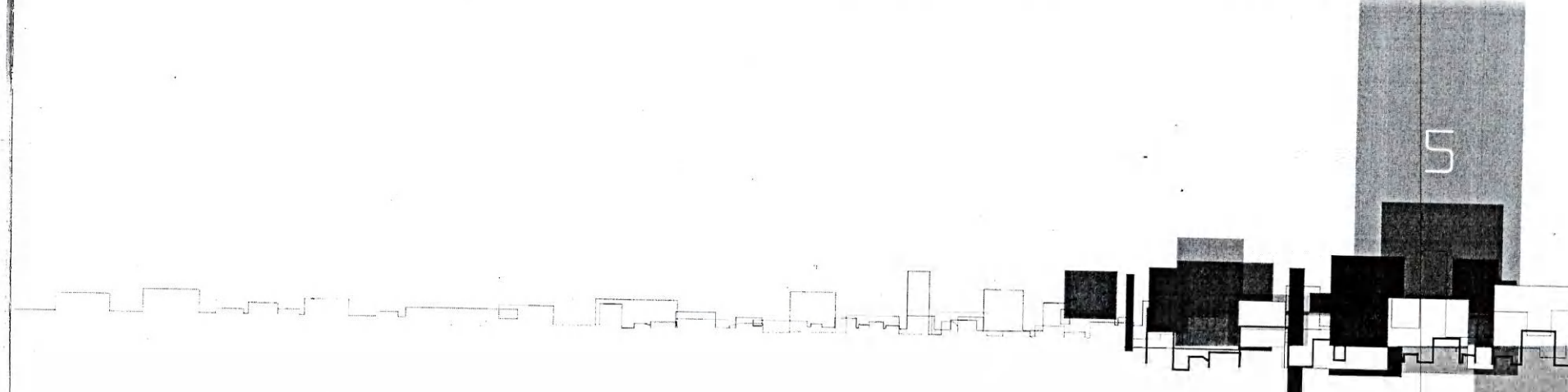
- Madame Michèle Gendreau-Massaloux au titre de Rectrice de l'AUF
- Monsieur Bonaventure Mve Ondo au titre de Directeur Régional de l'AUF

Nos remerciements vont également à notre institution partenaire CAMPC qui a bien voulu nous prêter son agréable cadre de l'Université de Cocody à Abidjan pour la restitution finale des différentes études engagées sur les cinq pays.

Nos remerciements vont enfin, last but not least (permettez cet anglicisme), aux membres des équipes qui ont bien voulu animer avec l'EAMAU cette partition poly-thématique engageant plusieurs pays de l'espace EAMAU.

Notre vœu le plus cher, en cette enrichissante occasion, est que cette dynamique de publication rencontre une critique favorable qui nous encourage à publier les études les plus significatives réalisées depuis 30 ans dans notre institution.

Ambroise Comlan ADJAMAGBO
Directeur du Développement et de la Recherche



PRÉFACE

Au fin fond de tous les projets de formation technique, on trouve inévitablement le même paradigme, qui réunit le métier à la méthode, la spécialité à la transversalité, la compréhension à l'observation, la vision au projet et au produit final.

De ce type de préoccupation mondiale, montrant bien que le savoir seul ne peut produire le fait de « développement » sur l'espace vécu et qu'un amas de propositions techniques non documentés ne peut non plus créer une « civilisation d'espace et de société », est née cette idée de proposer à l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) un programme de recherche appliquée sur les problématiques liées, voire indissociables, d'Espace et de Société en Afrique Noire.

De fait, cette préoccupation se focalise autour de Espaces bâtis et des Sociétés urbaines, aujourd'hui paradoxalement moins bien connues que les sites villageois, mieux étudiés et décrits car beaucoup plus stables, plus durables sur notre échelle d'espace temps.

Ce programme, accepté et financé par l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), a ainsi permis véritablement à l'Ecole Africaine des Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme (EAMAU), d'ouvrir

une activité de recherche urbaine, en appui à sa mission première de formation aux métiers de la ville (architecture, urbanisme, gestion de ville).

Cette initiative fut plus tard un excellent investissement stratégique.

En effet, les résultats et la résonance de ce programme AUF de Pôle d'Excellence Régional (PER) a suscité, au sein de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA), un programme d'Appui aux Centres d'Excellence Régionaux (PACER), plus vaste et plus structurel.

Une Ecole doctorale sur l'image de la ville en Afrique subsaharienne est née au sein de l'EAMAU, sur le financement de l'UEMOA. Ladite Ecole a été inaugurée le 07 avril 2007 par son Excellence Soumaïla CISSE, Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), en présence du Pr KOUADIO N'Da N'Guesson, Directeur Général de l'EAMAU.

Le cheminement méthodologique innovant pour la mise en œuvre et la gestion du programme de recherche « Espace et Société en Afrique Noire » peut être présenté comme suit, en 3 aspects complémentaires :

1 – Le recours à la pluridisciplinarité sur un même terrain de recherche :

La ville en Afrique Subsaharienne, bien que fortement marquée par les tracés régulateurs d'urbanisme et bâtie en ses espaces officiels par des hommes de métier, ne saurait être considérée comme un monopole d'architectes, d'urbanistes, d'ingénieurs ou de quelconques techniciens bâtisseurs spécialisés. De nombreuses autres logiques et énergies constructives, jusqu'ici insoupçonnées ont été révélées par ce programme de recherche sur les villes ayant servi de terrain analytique : Abidjan (Côte d'Ivoire), Bamako (Mali), Cotonou (Bénin), Ouagadougou (Burkina Faso), Yaoundé (Cameroun).

2 – L'élargissement des limites de l'épure :

la ville n'est pas plus seulement limitée à sa tâche urbaine. les dynamiques qui la fondent et l'entretiennent sont recherchées beaucoup plus loin, dans des approches empruntant tout autant aux sciences géographiques et économiques, dans des stratégies de substitution aux pouvoirs public, étatiques et communaux (formation des enclaves résidentielles privatives et sécurisées à Abidjan, Côte d'Ivoire), dans l'émergence de nouveaux modes de déplacement urbain, entre travail et habitat (porte à porte des « bensikin » au Cameroun et des « Zemidjan » au Bénin, au Togo, dans les politiques de compétitivités urbaines à la base de la métropolisation des capitales africaines (l'important projet d'une ZACA au centre ville de Ouagadougou, Burkina Faso) et même dans différentes mises en relation diachronique sur des secteurs particuliers (historiques) de ville (réaménagement moderne de quartiers anciens dans la ville de SEGOU au Mali).

3 – La relation pratique maintenue entre recherche et formation :

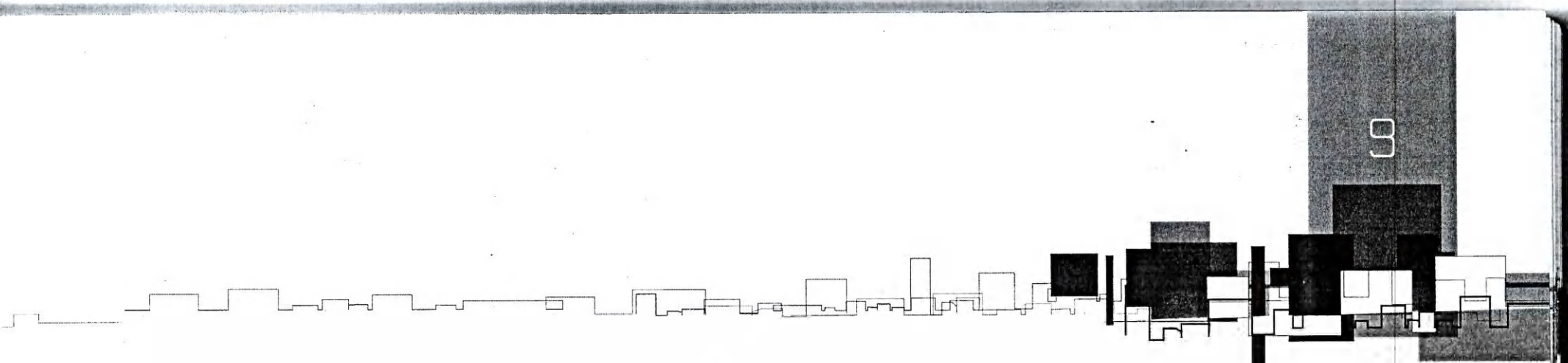
L'idée d'associer un groupe relativement important d'étudiants de l'Université et de Grandes Ecoles, sous une forme innovante, dite de « Classe partenaire » à la démarche de recherche, a permis de maintenir ce lien entre formation et recherche. Cette association a été mutuellement bénéfique aux étudiants, aux chercheurs hors université et aux enseignants.

Pr. KOUADIO NDa NGuessan
Directeur Général de l'EAMAU



SOMMAIRE

- 9 **Présentation du programme**
Coordonnateur PER
Mr Gabriel Yabo OGALAMA
- 11 **Communications**
- 12 **Changements sociaux et modes d'habiter étude de quelques indicateurs : le cas d'Abidjan**
M. Koffi ATTAHI et Al
- 53 **Urbanisation, dynamiques territoriales et migrations: migrations transfrontalières et dynamiques d'intégration socio-économique au Sud-Bénin**
M. Jean Bosco TODJINOUI et Al
- 70 **Politiques urbaines et stratégies de compétitivité internationale : le cas de Ouagadougou**
M. Alain BAGRE et Al
- 85 **Ajustement des sociétés dans les villes coloniales en Afrique Noire : Cas de la ville de Ségou**
Dr Téréba TOGOLA et Al
- 116 **Le phénomène de taxis-motos à Yaoundé : la fin d'une exception?**
M. Hubert NGABMEN et Al
- 135 **Rapport général**
- 137 **Méthodologie**
Adébayo DJEGUEMA + la classe partenaire
- 141 **Eléments de transversalité et quelques points caractéristiques des équipes de recherche**
Mr Gabriel Yabo OGALAMA + Mr Eyanawa PANA



PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Genèse

L'Agence Universitaire de la Francophonie développe une nouvelle action, à savoir, le soutien aux pôles d'Excellence Régionaux en matière de la formation et de la recherche. Ce soutien se présente sous les formes suivantes :

- mobilité des enseignants et chercheurs;
- soutien documentaire,
- matériel scientifique et d'appui,
- contribution aux frais de fonctionnement lié à la mise en œuvre du projet.

Ce soutien est planifié à 100 000 euros. C'est dans ce cadre que l'EAMAU est retenue, après soumission de son offre, comme Pôle d'Excellence pour la thématique ESPACES ET SOCIÉTÉS. Un contrat pour un montant de 99 000 euros a été signé.

Étapes

La méthodologie adoptée pour conduire les travaux de recherche dans le cadre du Pôle d'Excellence a suivi plusieurs étapes que voici :

Phase préparatoire

Dans ce cadre, l'équipe transversale a travaillé à l'identification du champ exploratoire, à la définition des sous-thèmes et des concepts et enfin, à l'identification des équipes de recherche.

Séminaire de méthodes

La tenue de ce séminaire a enregistré deux types d'intervenants, externes et internes.

Les trois intervenants invités ont mis l'accent, qui, ELONG M'BASSI, sur la problématique de la relation Espaces et Sociétés en Afrique Noire, qui, Professeur KODJO Koffi L. sur la méthodologie de la recherche scientifique en sciences humaines et qui, Dr ATTAHI Koffi, sur la méthodologie des sciences sociales appliquées à la thématique Espaces et Sociétés en Afrique Noire.

Le deuxième type d'intervenants est l'équipe transversale de l'EAMAU qui a soumis à l'examen des cinq équipes de recherche retenues, le document de travail, à travers des exposés.

À l'issue des débats qui ont suivi ces différents exposés, il s'est dégagé ce qui suit :

- une thématique générale, à savoir, dynamiques spatiales et stratégies d'ajustement des Sociétés en Afrique Noire;
- la reformulation des cinq (5) sous-thèmes parmi les dix (10) proposés par l'équipe transversale de l'EAMAU,
- un canevas indicatif d'investigation.

Séminaire d'échanges et d'enrichissement

Le deuxième séminaire a permis une évaluation à mi-parcours et l'enrichissement des travaux de chaque équipe par les contributions de tous les séminaristes.

Des recommandations ont été formulées à l'endroit de chaque équipe de recherche.

Un colloque sur le thème «Urbanisation, crises et recompositions» a ponctué ce séminaire.

Suivi-évaluation

L'équipe transversale; après s'être répartie les cinq sites de recherche, s'est rendue sur les terrains d'étude pour veiller à l'observation des recommandations formulées lors du séminaire d'échanges et d'enrichissement pour l'orientation des recherches.

Séminaire de restitution finale

En fonction des orientations définies lors du précédent séminaire, les cinq équipes ont présenté des travaux consolidés dont les conclusions ont ouvert sur de nouvelles perspectives de questionnement.

À ce propos, il convient de signaler les deux limites majeures ; la modicité de budget alloué et le temps imparti par rapport à l'ampleur des questions soulevées.

Mr Gabriel Yabo OGALAMA

Coordonnateur P.E.R.

migrations transfrontalières et dynamiques d'intégration socio-économique au sud bénin.

rapport final mai 2005

3 PROBLÉMATIQUE

L'étude du Bénin a mis en exergue les mutations sociales et spatiales liées à l'insertion d'immigrants qui, de par leurs activités, ont acquis une certaine puissance financière

1 SOUS THÈME :
MIGRATIONS TRANSFRONTALIÈRES ET
DYNAMIQUES D'INTÉGRATION
SOCIO-ÉCONOMIQUE AU SUD - BÉNIN.

2 PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE

Membres : Albert ATTOLOU, Doctorat en Sociologie, responsable scientifique
Athanasie DEGUENON, Maîtrise de Sociologie
Adrien DOSSOU-YOVO, DEA de Géographie
Jean Bosco TODJINO, DESS en Aménagement et gestion de l'espace.

Le thème intitulé « Urbanisation, dynamiques territoriales et migration » est destiné à approfondir et comprendre certains aspects de l'impact des migrations transfrontalières sur le développement des territoires du Golfe du Bénin compris entre Lagos et Abidjan, en passant par Lomé et Accra. Cette thématique générale comporte plusieurs aspects qui ne sauraient être tous traités à la fois dans un seul sujet. C'est pourquoi parmi les nombreuses manières d'étudier le phénomène, il a été retenu de s'intéresser de façon spécifique aux activités socio-économiques menées par les migrants en relation avec l'occupation de l'espace, au Sud du Bénin.

Le champ de l'étude ainsi délimité couvre toute la partie Sud du Bénin, constituée d'une bande d'environ 125 km allant de la frontière bénino-nigérienne à la frontière bénino-togolaise, avec une largeur s'étendant de 2 km (frontière du Togo) à 10 km (frontière du Nigeria).

Cet espace entretient des échanges privilégiés avec toutes les régions environnantes grâce à un ensemble de réseaux routier et ferroviaire.

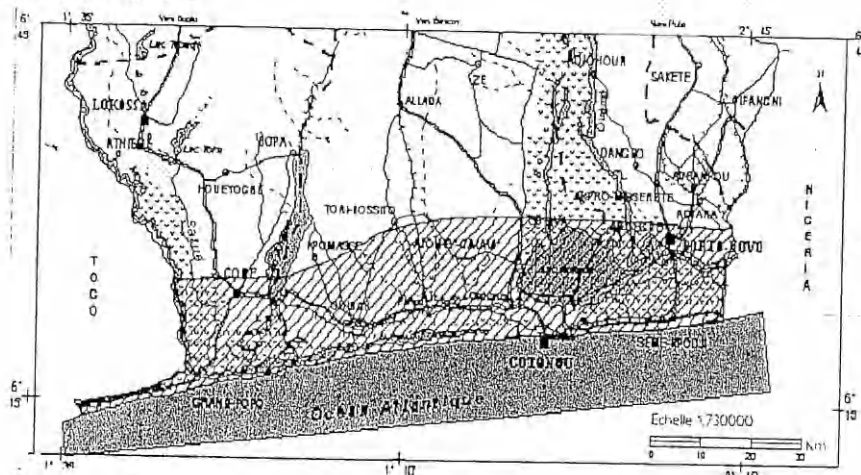
Le réseau routier se compose de deux axes principaux :

- un axe longitudinal est-ouest qui relie les capitales du Golfe du Bénin (Lagos, Cotonou, Lomé, Accra, Abidjan). C'est par cet axe que

se fait une bonne partie des échanges formels et informels entre ces grandes villes côtières de la région.

- un axe méridien nord-sud reliant la région côtière à l'arrière-pays et aux pays sahéliens tels que le Niger, le Burkina Faso et le Mali.

Situation du Bénin



- | | | | |
|--------------|------------------------|--|--------------------------|
| Zone d'étude | Cours d'eau permanent | Route revêtue | Limite d'état |
| Plan d'eau | Cours d'eau temporaire | Route principale de praticabilité permanente | Limite de département |
| Marécage | Autoroute | Chef-lieu de commune | Chef-lieu de département |

République du Bénin



La région abrite les plus grandes villes du Bénin, dont Cotonou (capital économique) et Porto-Novo (capitale politique). Cette position fait d'elle la destination finale de la majorité des immigrants en provenance des pays voisins.

Selon les résultats du dernier recensement de la population et de l'habitat, cette région abrite plus de 52% de l'effectif de l'ensemble de la population des immigrants. Notamment, deux immigrants togolais ou nigériens sur trois vivent dans cette région.

Elle est l'unique destination des immigrants exerçant dans le domaine de la pêche.

Les spécificités du champ d'étude ont conduit à son découpage en trois secteurs :

Le secteur central comprenant la ville de Cotonou et sa banlieue;

Le secteur est, entre Cotonou et la frontière nigérienne, principal pôle d'attraction des ressortissants du Nigeria;

Le secteur ouest, entre Cotonou et la frontière togolaise, principal espace d'implantation des immigrants venant du Ghana et du Togo.

Mais d'une façon générale, l'angle d'attaque de l'étude distingue en gros deux types d'espaces : l'espace rural (les secteurs Est et Ouest) et l'espace urbain (essentiellement les villes de Cotonou et Porto-Novo).

4 Etat de la question

Beaucoup de mesures quantitatives du phénomène sont faites ou sont en cours. Cependant, les analyses des dynamiques socio-économiques d'intégration ou d'occupation de l'espace sous l'angle de coexistence pacifique ou de conflits latents sont quasi-inexistantes. Certains travaux de recherche ont montré le lien entre le développement des grandes villes africaines et le phénomène migratoire, facteur de transfert de compétences d'un pays à l'autre. D'autres travaux ont montré le rôle moteur des liens historiques, économiques et politiques dans l'impulsion des migrations interrégionales ou internationales en Afrique de l'Ouest. Les travaux du LARES (Laboratoire d'Analyses Régionales et d'Expertises sociales) du Professeur John IGUE ont montré le rôle de: disparités régionales (avantages de complémentarité et/ou d'opposition dans les échanges transfrontaliers. Les travaux consacrés à l'insertion des communautés immigrées sont rarissimes. Il faut signaler à ce propos deux monographies spécifiques consacrées aux communautés ghanéenne et Ibo au Bénin. Elles datent de plus d'une décennie et ont besoin d'être actualisées.

Par ailleurs, le concept d'intégration est extrêmement complexe et revêt plusieurs dimensions : économique, sociale, culturelle, politique. Dans le cadre de la présente étude, l'intégration est entendue comme un processus d'insertion du migrant dans le tissu économique

et social, comblant un vide du système socio-économique, créé par l'inexistence ou l'insuffisance au plan national du capital technique, moral ou financier qu'il apporte.

En conséquence, il n'est pas pris en compte l'aspect politique (la nationalité) et l'aspect culturel (l'assimilation voire la perte d'identité de l'immigré). Ces aspects constituent des pistes de recherche complémentaires indispensables à une appréhension totale du concept d'intégration.

5 Objectifs de la recherche

5.1. Pistes de recherche

Deux pistes sont ici retenues :

- l'intégration économique des immigrés,
- l'occupation de l'espace du point de vue des groupes socioprofessionnels, en tant qu'acteurs de la dynamique spatiale.

5.2. Objectif général

Connaître les stratégies/mécanismes d'intégration économique des immigrés transfrontaliers d'une part, et l'évolution de l'espace induite par leur présence : mutation des anciens espaces, créations, agrandissements, ou rétrécissements... ainsi que les conflits liés à l'utilisation de l'espace, d'autre part.

5.3 . Objectifs spécifiques

- Du point de vue de la dynamique d'intégration socio-économique, identifier les secteurs prioritaires ou dominants, qui constituent les portes d'entrée du migrant sur la scène économique.
- Du point de vue de l'occupation de l'espace, identifier les modes d'implantation (résidence et activités économiques) et leur impact sur la dynamique spatiale (extension ou densification).

5.4. Angles de vue

Essentiellement deux angles, dont :

- l'angle économique : secteurs et performances qui fixent le migrant
- l'angle spatial : évolution du tissu spatial (insertion, exclusion ou isolement)

6 Hypothèse de travail

Principalement deux hypothèses, dont :

- au plan économique, si les immigrants développent une filière économique qu'ils dominent, c'est parce qu'ils en ont le capital technique, moral, et /ou financier que les autochtones ne possèdent pas ;
- au plan spatial, la prospérité et la sécurité déterminent l'immigré à s'approprier l'espace et à contribuer à son évolution.

7. Méthodologie

7.1. Types de données

L'approche de cette étude est essentiellement qualitative. Les données proviennent de deux sources :

- la documentation existante ;
- les entretiens individuels ou de groupe à l'aide d'un guide.

7.2. Difficultés de collecte des données

La collecte des données s'est heurtée à certaines difficultés, à savoir :

- L'inexistence et/ou la grande dispersion des données ;
- la vétusté et la faible fiabilité des données ;
- la méfiance de l'immigré et le risque d'informations biaisées.

7.3. Mode de traitement

Le traitement des données collectées a été essentiellement manuel.

7.4. Limites

La présente étude est menée sous deux aspects :

- Un aspect géographique qui présente la dynamique des populations en termes de mobilité d'un pays de départ à un autre pays, en passant par les frontières et les milieux d'implantation des immigrants.
- Un aspect socio anthropologique qui permet de savoir, d'une part, les déterminants fondamentaux du phénomène migratoire, et de l'autre, les liens qui s'établissent entre les immigrants, les espaces économiques et les espaces résidentiels.

Étant donné la limite des moyens dont nous disposons et du temps imparti, ces questions ne sauraient trouver toutes les réponses à travers la présente étude. À cet effet, nous nous sommes intéressés de façon spécifique aux activités économiques menées par les migrants en relation avec l'occupation de l'espace.

L'étude ne prend pas en compte les aspects politiques, culturels et institutionnels de l'immigré ; non plus elle ne prend en compte les modalités du déplacement du pays d'origine vers le Bénin.

8. Présentation des résultats

8.1 Conditions d'arrivée au Bénin

8.1.1 Motifs

Plusieurs raisons décident les migrants à tenter leur chance au Bénin, dont :

Raisons d'ordre économique

Selon les informations recueillies, le migrant vient au Bénin «chercher l'argent, voire faire fortune » en profitant, selon les catégories, des meilleures opportunités (de commerce, de pêche, de restauration) des facilités de vie qu'offre le pouvoir d'achat ou de la disparité du franc CFA avec la monnaie du pays d'origine (Cedi, Naira).

Raison d'ordre professionnel

Le migrant est assuré de pouvoir profiter d'une compétence professionnelle que n'auraient pas les nationaux : compétence traditionnelle du commerce reconnue au nigérian et au libanais, compétence en matière de pêche maritime reconnue aux ghanéens, compétence en matière culinaire unanimement reconnue aux togolaises, etc...

Raisons d'ordre politique

La stabilité politique au Bénin depuis 1972 et particulièrement le chan-

gement de régime sans troubles sociaux, l'hospitalité du béninois constituent des facteurs favorables à l'attrait des immigrants.

Raisons d'ordre géographique

Au-delà des motifs cités ci-dessus, la proximité et la facilité du retour quand cela s'impose, constituent également des motifs d'arrivée au Bénin pour bon nombre de ressortissants des pays limitrophes.

8.1.2 Le parcours

L'itinéraire des migrants s'inscrit dans un schéma assez simple. En général, deux types d'itinéraires ont été identifiés : les migrations directes et les migrations par étapes.

Les migrants par étapes sont ceux qui ont séjourné dans une localité d'un autre pays avant d'atteindre leur lieu d'implantation. Les raisons professionnelles sont les principales causes de ces escales. La plupart des départs des points d'escale s'expliquent également par les mêmes raisons. En général, ces migrants se lancent dans une nouvelle aventure si « les affaires ne marchent plus ». Pour certains d'entre eux, le séjour actuel ne représente qu'une étape parmi tant d'autres.

Propos verbatim recueilli auprès d'une vendeuse de thé à Porto-Novo

Premier parcours : du Togo au Nigeria

Je suis de nationalité togolaise, âgée de 48 ans, de mère ghanéenne. Juste après ma naissance, mes parents m'ont emmenée avec eux au Nigeria, précisément à Kano au nord où j'ai vécu pendant plus de vingt ans. Je suis orpheline de père et je me débrouillais en vendant des fripes et en entretenant des relations d'amitié avec des hommes d'affaires et des directeurs d'entreprises.

Second et troisième parcours : du Nigeria au Ghana et du Ghana au Togo

Je m'étais inscrite dans une troupe théâtrale qui m'a permis d'aller connaître chez ma mère au Ghana. Lors des émeutes politiques au Nigeria des années 70, je suis retournée ensuite au Togo où j'ai continué mes activités habituelles.

Quatrième parcours : du Togo au Bénin

Ce sont les dernières crises togolaises qui m'ont amenée au Bénin en 1989 où j'étais réfugiée togolaise. A ma arrivée au Bénin, j'ai été servante à la buvette Plein - air. Après deux ans, j'ai abandonné la profession de servante de buvette pour m'occuper d'une cafétéria que j'ai moi-même créée. Avec mes économies amassées par-ci et par-là, j'ai pu construire une maison chez moi.

En général, le migrant arrive directement au Bénin, sans séjour intermédiaire. De rares fois, le parcours est marqué par des transits dans d'autres pays de la sous-région (Mali, Togo, Gabon, Niger ou Nigeria).

La durée du trajet est variable, allant d'une journée (ghanéens, togolais, nigériens) à une semaine (sénégalais, maliens). Les facteurs qui déterminent la durée du trajet sont la distance et le mode de déplacement utilisé (barque motorisée ou non, taxi, bus, avion exceptionnellement).

Le déplacement se fait individuellement ou par petits groupes d'amis ou de parents (pêcheurs ghanéens, commerçants ibo ou haoussa).

8.1.3 Le passage des frontières

Dans la perception de l'immigré, la frontière est perçue comme une contrainte qui empêche les peuples de se déplacer librement. La migration transfrontalière peut être définie dans le cas général comme un mouvement de population à travers les limites d'un espace étatique donné.

La réglementation exige que le passager franchissant une frontiè-

re se fasse enregistrer sur la base d'un titre de voyage : une carte d'identité, un passeport ou tout autre document en tenant lieu. Mais, très peu d'immigrés disposent de ces documents. Les mouvements migratoires tels que observés contournent les dispositions légales en la matière, en usant de tous les moyens de corruption. Les passages aux frontières sont devenus une source de corruption pour les agents de sécurité chargés du contrôle de la mobilité de la population aux frontières.

8.2 Installation dans le milieu d'implantation

8.2.1 Raisons spécifiques du choix du milieu d'implantation

Raisons d'ordre historique et culturel

La plupart des communautés d'accueil des immigrés abritent des groupes socialement, culturellement et historiquement très proches. Ceci permet aux immigrés, non seulement de bénéficier de facilités d'accueil et d'hébergement, mais aussi et surtout d'y vivre en toute quiétude. Le mouvement semble s'inscrire dans un cadre historique de relations ayant lié les différents groupes dans le passé, qu'il s'agisse des xwueda, des xwla des mina, des fon ou même des taffin. Depuis

la période coloniale, tous ces groupes ont eu d'une façon ou d'une autre, des contacts avec les groupes socioculturels desquels sont issus les immigrés.

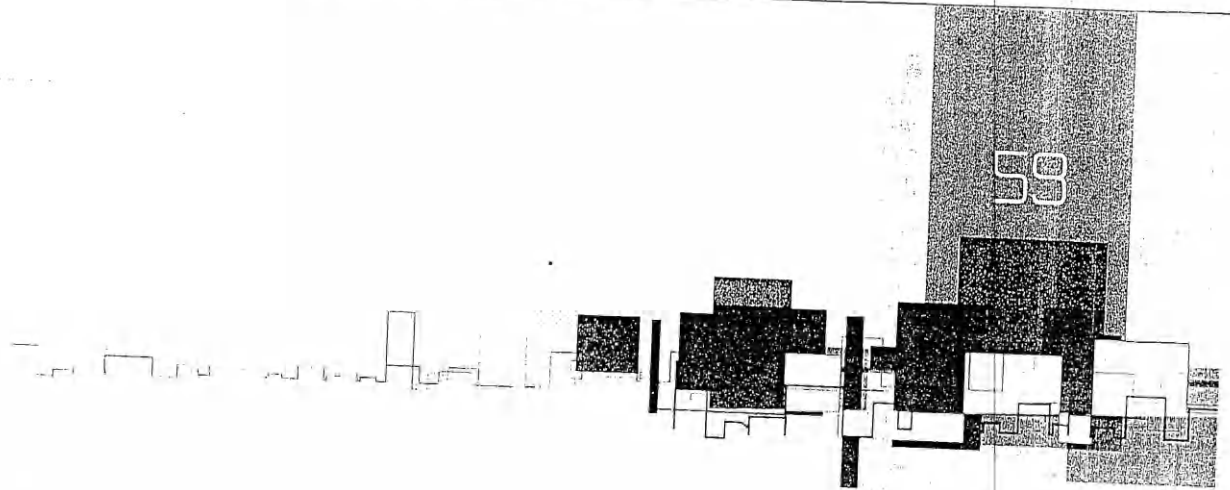
Le facteur linguistique est également déterminant dans le choix du lieu d'implantation. Cet atout facilite les relations sociales.

Importance de la demande de certains services

Il convient d'ajouter à ces raisons spécifiques, l'importance de la demande de services. La plaine côtière du Bénin présente pour les pêcheurs des atouts certains : elle abrite une concentration humaine dont la demande en produits halieutiques est très forte. La présence de centres urbains comme Porto-Novo, Cotonou, Ouidah, et Grand-Popo favorise l'écoulement du poisson frais ou fumé. L'abondance et la variété des circuits de commercialisation offrent des conditions très avantageuses. Il en est de même pour les produits maraichers.

8.2.2 Conditions d'installation

A l'arrivée du migrant, plusieurs types de réseaux de solidarité lui offrent l'accueil : il y a le réseau de solidarité ethnique, la solidarité des associations de ressortissants, les réseaux de solidarité religieux ou le parrainage d'un béninois. Exceptionnellement, quelques aventuriers



8.3.1 Lieu de résidence

se débrouillent tout seuls pour faire face aux premiers besoins. Ainsi, l'hébergement est assuré pour quelques temps, de même une aide lui est fournie pour entreprendre une activité économique.

On distingue deux catégories d'immigrés, selon la durée du séjour. En prenant par exemple le cas des pêcheurs, nous distinguons :

- une première catégorie dont la durée du séjour est extrêmement courte, en général 8 à 12 mois. On observe des variations saisonnières significatives de l'effectif de la population immigrante. Son effectif est maximal entre mars et juin. Entre juillet et septembre, il décroît avec le départ des migrants saisonniers, puis croît à nouveau d'octobre à décembre pour diminuer enfin avec les départs massifs des ethnies de l'intérieur du Ghana (Ashanti) pour les fêtes de fin d'année. Le cycle reprend après janvier. Certains immigrants ne reviennent plus à la fin du cycle, mais cette défection est compensée par de nouvelles arrivées.

8.3 Occupation de l'espace

Deux grandes tendances se dégagent, souvent en rapport avec les caractéristiques de certaines communautés d'immigrés :

- la tendance à la dispersion (nigériens, nigérians, togolais...)
- la tendance à la concentration dans quelques secteurs géographiques (Placodji, Enagnon et dans les nombreux hameaux le long de la côte par les pêcheurs ghanéens, les libanais à Missèbo et la Haie Vive, les sénégalais à SCOA-Gbèto, les Ibo à Missèbo, Gbègo et Catchi.)
Le tableau ci-après présente la liste des localités marquées par la présence de communautés étrangères.

Milieu rural

- | | | |
|---------------------|-------------------|---------------------|
| • Agouè | • Gbéhoué | • Ahlobé Houta |
| • Evecondji | • Zogbédj | • Hia Houta |
| • Ayiguinnou-Condji | • Houndodji | • Hia Houégbo |
| • Hilla-Condji | • Adounko tacodji | • Hagbadjadji |
| • Nikoué-Condji | • Houndodji Houta | • Adjahédji |
| • Zogbedji | • Koumassicodji | • Daagbamè |
| • Agonnikanmey | • Avlocodji | • Sossoucodji |
| • Avloh Plage | • Togbo | • Agbétotomé |
| • Hakoué | • Togbo Houta | • Houédénoukonkodji |
| • Koenta | • Mètavocodji | • Anatole condji |
| • Kpeko | • Ahlobé | • Agouin Houta |

- | | | |
|------------------|-------------------|-------------------|
| • Assiankodji | • Clouécodji | • Flanwo |
| • Adancodji | • Ahoudokodji | • Vidjanasso |
| • Gnanbocodji | • Ahouandji houta | • Devissèkodji |
| • Adjovicodji | • Amouakodji | • Djègbadji - Ile |
| • Zounvimé | • Atincodji | • Djègbadji plage |
| • Akpohoué | • Dèdokodji | • Daacodji |
| • Seme | • Teracodji | • Dégoué plage |
| • Akpohoué Houta | • Lissassicodji | • Djakaha |
| • Djambacodji | • Mabukodji | • Krake |

En milieu urbain

Grand- Popo Les immigrants se retrouvent un peu partout dans la ville. Aucun lieu de concentration spécifique n'est observé.

Ouidah Les immigrants se retrouvent un peu partout dans la ville. Aucun lieu de concentration spécifique n'est observé.

Cotonou Les immigrants se retrouvent un peu partout dans la ville. Cependant, les fortes communautés d'immigrants se rencontrent à Placodji, Enagnon, Donatin, Agla, Tokpa Hoha, Missèbo, Guinkomey

Porto-Novo Les immigrants se retrouvent un peu partout dans la ville. Cependant, les fortes communautés d'immigrants se rencontrent à Gbègo, Catchi



8.3.2 Statut d'occupation

En ce qui concerne les localités abritant les communautés de pêcheurs le long du littoral, deux cas sont observés :

- dans le premier cas, l'immigré est hébergé par un parrain,
- dans le second cas, les immigrants construisent un campement. Dès leur arrivée, ils se rapprochent du chef de terre, du chef de village ou du chef pêcheur pour demander l'autorisation d'implanter sur un lopin de terre, leur campement. Ainsi ils sont propriétaires du campement mais non de la terre.

En milieu urbain, l'hébergement se fait suivant trois modalités :

- 1^{er} cas : la location
- 2^{ème} cas : le bail
- 3^{ème} cas : l'acquisition (rare)

8.3.3 Désir d'appropriation de la terre

Parmi les immigrants, certains désirent bien avoir une propriété foncière, mais quelques-uns seulement parviennent à en avoir. Ici, trois situations s'observent :

- ceux qui ne veulent pas être propriétaires parce que leur séjour est de courte durée ;

- ceux qui désirent être propriétaires mais ne le sont pas ou ne peuvent pas l'être faute de moyens ou du fait des conditions d'accès (la nationalité notamment).

- ceux qui sont effectivement propriétaires grâce à leur pouvoir financier (ibo, haoussa, libanais ou syriens). Il faut signaler que l'appropriation de la terre par achat est caractéristique des centres urbains (notamment Cotonou et Porto-Novo).

Cotonou : Missébo, Avlékété Codji, ancien Tokpa, (Libanais)

Porto-Novo : Dyrègbé, Kandévié, Ataké (haoussa et ibo) Avakpa, Adjina, Oganla (Togolais).

8.4 Activités économiques

8.4.1 Activités identifiées

Au titre des activités exercées par les immigrants dans le cadre de cette étude, le commerce s'impose comme l'activité dominante (libanais, nigériens, nigériens, sénégalais, haoussa, ibo, ghanéens). Viennent ensuite la pêche (ghanéens), la restauration (kotocoli, mina, guin, sénégalais, ibo), la bijouterie (sénégalais), la couture et broderie (sénégalais), la cordonnerie et le cirage de chaussures (ghanéens,

nigériens), le gardiennage (peulh), l'élevage (peulh), le jardinage et le maraîchage (togolais) et la prostitution (togolaises, ibo, ghanéennes...)

8.4.2 Le fonctionnement du système économique

Le fonctionnement du système commercial où l'on retrouve bon nombre d'immigrés exploitant des opportunités du milieu béninois est décrit pour observer la dynamique d'insertion dans le tissu économique, et partant dans le tissu social.

Deux filières ont été retenues, dont le fonctionnement rend bien compte de la position et du rôle de l'immigré dans le tissu économique béninois : la pêche et le commerce des fripes.

8.4.2.1 La pêche

Il s'agit essentiellement de la pêche maritime artisanale qui apparaît comme l'un des secteurs où l'emprise technique des immigrants (ghanéens en particulier) est la plus forte. En effet, les ghanéens ont eu une tradition plus ancienne en matière de pêche maritime.

Les anciens pêcheurs artisanaux béninois affirment avoir été initiés à certaines techniques de pêche dans les milieux pêcheurs awlan. A titre d'exemple, la technique de pêche à la senne fut introduite au Bénin par des pêcheurs ghanéens. Puis, ce fut successivement le tour de la pêche à l'exocet et à l'espadon qui devraient suivre la pêche au requin en haute mer, la senne coulissante et tout récemment encore la pêche à la ligne sur fonds rocheux.

La plupart des techniques de pêche maritime artisanale expérimentées au Bénin, sont des innovations ghanéennes directement introduites par des ghanéens ou par des béninois ayant sollicité le concours de techniciens ghanéens.

Cette situation de dépendance dans laquelle se trouvent les béninois vis-à-vis de leurs confrères ghanéens en matière de pêche maritime artisanale a beaucoup favorisé l'implantation progressive de pêcheurs ghanéens dans certaines localités du Sud Bénin.

En outre, les équipements fondamentaux indispensables à la pratique de pêche ou à la mise en chantier d'une unité de pêche maritime sont plus disponibles et à bon prix sur les marchés ghanéens que sur n'importe quel autre marché de la sous-région (Afrique de l'Ouest).

L'activité de pêche est très rentable, mais les équipements nécessitent de grands moyens financiers que la plupart des pêcheurs n'arrivent pas à réunir. Les équipements utilisés sont : la barque (de plus en plus motorisée), les filets munis de plomb et de flotteurs. Le matériel de pêche se compose en général d'une grande pirogue de 6 à 10 m de long, 1,20 m de diamètre centrale et en moyenne 0,70 m de profondeur ; des pagaies (dont le nombre est fonction de l'équipage) et enfin, le filet dont il existe quatre variétés principales :

- "Manhoundo" est un assemblage de nappe de filet de 30 à 45 m qui permet l'encercllement des bancs de sardinelles. Il mesure environ 300 à 400 m.

- "Tonga". C'est un filet maillant d'une longueur moyenne de 40 m. Il est utilisé en mer et de plus en plus dans la lagune.

- "Aguinnin" ou senne de rivage ressemble beaucoup à un chalut. Sa longueur varie entre 300 et 600 m. Elle comporte dans sa partie centrale une nappe rectangulaire se prolongeant des deux côtés par deux nappes trapézoïdales.

- "Watcha" est un filet maillant à coulisse permettant au pêcheur l'encercllement des bancs de poissons.

Enfin, il faut souligner un certain nombre d'activités liées à la pêche, dont :

- Le mareyage : c'est la commercialisation des poissons ou fruit de mer. Cette activité est exclusivement exercée par les femmes. Parmi celles-ci, les femmes des immigrés. Environ une cinquantaine de femmes essentiellement d'origine togolaise et ghanéenne. Le revenu est en moyenne de 8 000 à 12 000 FCFA par semaine.

- Le fumage et le séchage des produits haléutiques : cette activité est également contrôlée par les femmes, en particulier les femmes des immigrés. Les produits sont commercialisés sur les marchés locaux.

Les difficultés liées à la pêche

L'exercice de l'activité de pêche par les immigrés se heurte aux difficultés ci-après :

- la concurrence exercée par des bateaux de pêche les plus sophistiqués qui réduisent la production des pêcheurs traditionnels.
- l'érosion côtière dont l'intensité entrave l'occupation des sites de pêche ;
- les conflits autour de la gestion de l'espace maritime : l'espace maritime reste limité. Compte tenu de la baisse de la production, la plupart des pêcheurs sont obligés de pêcher durant toutes la période favorable à cette activité (période de la basse des eaux) ;

Photo n°8 : Pêcheurs ghanéens débarquant du poisson au Port artisanal de Cotonou



8.4.2.2 Le commerce des friperies

Cette activité est marquée par la forte présence des immigrants nigériens (ibos) et ghanéens. Ces deux groupes contrôlent la quasi-totalité de la filière qu'il s'agisse du gros, du demi-gros voire du détail. Les produits viennent pour la plupart d'Europe et des États Unis d'Amérique. Cotonou est un centre de réexportation vers les pays voisins (Côte-d'Ivoire, Nigeria, Togo...). Cette activité de réexportation est l'œuvre de commerçants ghanéens et ibos qui font la navette entre Cotonou et les capitales voisines. Ils utilisent une main d'œuvre composée de proches-parents dont le rôle est de sélectionner les meilleures qualités de chaussures et de costumes. On distingue au sein des friperies deux principales sous-filières : les vendeurs de chaussures et les vendeurs de vêtements.

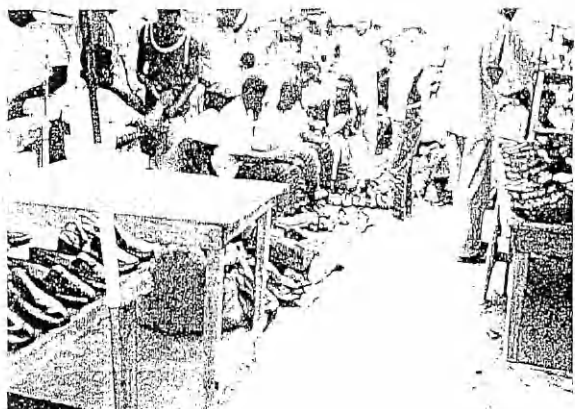
• La sous-filière « chaussures » : les deux premiers niveaux de cette sous-filière (gros et semi-gros) sont contrôlés par les commerçants ibos. En revanche la vente au détail est dominée par les ghanéens et certains groupes sahéliens.

Les grossistes reçoivent les produits et les livrent aux détaillants. Ces derniers après avoir effectué des travaux de réparation de lavage et de cirage, exposent leurs articles sur des étalages au marché. Une paire de chaussures est revendue trois, quatre voire cinq fois son prix d'achat, ceci en fonction de son état et de sa qualité.

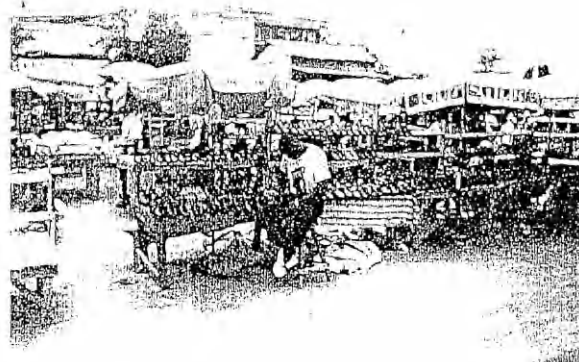
Ces revendeurs jouissent d'une grande confiance auprès des jeunes béninois qui leur confient de l'argent pour des commandes. Ainsi ils procèdent à des livraisons de paires de chaussures priées de dernière mode et de bonne qualité, recherchées dans les magasins et boutiques de prêt-à-porter de la place. Toutefois, il est difficile d'évaluer les recettes et dépenses de cette catégorie de revendeurs.

• La sous-filière « textile » présente la même organisation que la précédente. Le niveau supérieur de la distribution est entièrement contrôlé par les ibos, auprès de qui s'approvisionnent les détaillants. En dehors des costumes, chemises et autres, ce groupe s'intéresse à la vente de vêtements, sur tout du genre « jeans » qu'ils transforment, en y passant des coups d'éponge imbibée de peinture noire, afin de leur donner un nouvel éclat ou de les transformer en « jean Neige ». Ces nouveaux « jean Neige » sont, soit revendus sur les marchés ou à travers des rues, soit livrés à d'autres revendeurs nationaux qui viennent des régions de l'intérieur. Ces nouveaux revendeurs proviennent de la région septentrionale du Bénin : Konmarin, Malanville, Kalalé, Bembéréké, Nikki, Kandi, Kouandé, Djougou, Natitingou et Parakou. Pour la région méridionale, ces vêtements sont livrés à des revendeurs nationaux en direction des marchés de Comé, Dogbo, Klouékaméy, Azové et pour le centre, en direction des marchés de Banihan de Savè, Savalou et ailleurs.

Cireurs de chaussures



Fripier, revendeur de chaussure au marcher de Gbogbanou



Marâchage dans le village d'Ayi-Guinnou
(Commune de Grand-Popo)



8.5 Vie sociale

8.5.1 Hébergement

La vie en groupe est le mode d'hébergement dominant. Plusieurs modalités ont été identifiées, à savoir :

a) la sous-location : il y a un locataire principal qui est responsable du logement auprès du propriétaire. Il héberge des compatriotes qui payent quelque chose selon la durée du séjour. Il arrive qu'il réunisse une somme supérieure au montant du loyer.

b) La co-location : plusieurs immigrés se mettent ensemble pour louer une maison. Le loyer est équitablement réparti entre les co-locataires, tous responsables auprès du propriétaire. Plusieurs cas de figure se présentent :

- co-location entre individus,
- co-location en ménages,
- co-location mixte (individus et ménages).

c) L'« hébergé » : il vit auprès d'un compatriote et n'a aucune responsabilité vis-à-vis du propriétaire et ne contribue d'aucune manière au paiement du loyer. Ces trois modalités sus-mentionnées caractérisent soit des immigrés dont les possibilités financières restent limitées, soit les immigrés de court séjour.

d) La location : les immigrés dont les revenus sont stables et suffisants préfèrent la location individuelle comme mode d'hébergement. Ils vivent le plus souvent en ménage.

Campement de pêcheurs immigrés à Hyo Houta (Commune de Ouidah)



8.5.2 Éducation, santé et culture

Les besoins d'éducation, de culte et de soins de santé sont satisfaits, dans les structures nationales existantes (hôpitaux, dispensaires, maternités, églises, temples, mosquées, écoles primaires et cours secondaires...)

Cependant, il arrive, lorsque la communauté devient numériquement importante qu'elle se crée ses propres structures pour couvrir ces différents besoins. On peut citer à ce propos, l'école anglaise sise au quartier Tokpa - hoho, ou le projet de construction d'église par la communauté libanaise de Cotonou.

8.5.3 Vie associative

En général, les immigrés s'organisent en associations de ressortissants ou en associations confessionnelles. Ces structures assurent l'entraide et la sécurité des uns et des autres, et particulièrement vis à vis des néo-immigrants.

8.5.4 Quelques aspects des relations immigrés / nationaux

La présence des étrangers sur un sol national, de quelque forme, de quelque origine ethnique qu'elle soit, pose toujours des problèmes de cohabitation. En effet, les mouvements migratoires mettent en relation des peuples ayant une histoire, une culture et des traditions auxquelles ils sont attachés. Alors comment autochtones et immigrés se perçoivent-ils ?

Se poser une question du genre revient à examiner les rapports étrangers autochtones sous deux angles : la perception qu'ont les autochtones de la présence des immigrés sur leur sol et le sentiment qu'expriment les immigrés eux-mêmes sur leurs rapports avec les béninois. Cette double perception pose en d'autres termes, la question de la cohabitation entre les communautés étrangères et les nationaux. De ce point de vue, il faut dire que d'une façon générale, les immigrés ouest africains entretiennent de bons rapports avec les béninois.

Dans la ville de Cotonou par exemple, l'immigré, est globalement bien perçu par les autochtones. Un premier élément d'explication peut résider dans le fait que les activités exercées par les immigrés sont généralement des activités dont la création découle de l'initiative propre de l'immigré lui-même. Les conflits liés à l'accès à l'emploi

sont donc très rares, voire inexistantes. Bien au contraire, les nationaux reconnaissent quasi-unanimement que les immigrés sont des experts dans les activités qu'ils exercent. Leur dynamisme fait d'eux des « piliers » incontournables dans le domaine des petites activités de rue. De leur côté, les immigrés sont quasi-unanimes à reconnaître que les Béninois sont hospitaliers, accueillants et tolérants vis-à-vis des étrangers.

8.6 Liens avec le milieu d'origine

8.6.1 Fréquence des visites au pays d'origine

En général, l'immigré ne rompt pas les liens avec son milieu d'origine. Au contraire, le contact est maintenu selon deux modalités :

1- Dans la première, l'immigré retourne au pays d'origine, avec une fréquence variable selon la proximité ou l'éloignement et la catégorie du revenu : on distingue alors 5 possibilités :

a) proximité, mais revenu faible : un voyage tous les 3 ans ;

- b) proximité et revenu suffisant : périodicité variant de 1 mois à 4 ans ;
- c) éloignement et revenu faible : visites rares ;
- d) éloignement et revenu suffisant : au moins un voyage tous les deux ans ;
- e) la fréquence des visites varie nettement suivant la situation matrimoniale de l'immigré et de ses revenus. Les immigrés mariés retournent plus régulièrement au pays d'origine.

2- Dans la seconde modalité de maintien des liens, des cadeaux ou de l'argent sont envoyés ou amenés aux parents et amis.

8.6.2. Motifs des visites au pays d'origine

Les facteurs déterminants sont la proximité ou l'éloignement, le revenu et la situation matrimoniale. Les raisons généralement évoquées sont : les fêtes, les décès, la visite à la famille, le rapatriement des économies, la scolarisation des enfants. Les types d'envois sont de deux natures : argent, cadeaux de différentes natures.

9- Analyse des résultats

9-1-Vérification de l'atteinte des objectifs

Une vue globale des résultats des différentes enquêtes permet de constater que les objectifs spécifiques assignés à la recherche sont atteints à quelques limites près.

- Le premier objectif, qui a trait à la dynamique d'intégration socio-économique, est atteint à travers la connaissance des différentes stratégies mises en œuvre par les migrants pour se loger les premiers jours et s'adapter à leurs milieux d'activité. De même, leur intégration dans les secteurs prioritaires ou dominants comme la friperie, la pêche, le commerce des produits manufacturés de provenance nigériane permet le renforcement de la dynamique socioéconomique du Bénin.

- Le second objectif lié à l'occupation de l'espace, a été atteint en identifiant les stratégies résidentielles et en montrant les niveaux de l'emprise de l'espace vécu en étroite relation avec l'intensité des activités économiques menées par les migrants. La première tendance est marquée par la concentration caractéristique de certaines ethnies :

- A Cotonou, des libanais occupent les quartiers Missébo et la Haie vive, les sénégalais s'installent à Sood-Gbéto, les ghanéens à Placodji, Akpakpa-dodomé et en général le long de la côte.
- A Porto-Novo, cette tendance s'observe au niveau des quartiers Kundévié et Atché occupés par les haoussa, tandis que Avakpa est occupé par les togolais et Gbègn Catchi par les ibos du Nigeria
- La seconde tendance est relative à la dispersion, en particulier dans les quartiers périphériques.

9-2- Vérification des hypothèses

Les deux (02) hypothèses de départ ont été vérifiées, à savoir :

- au plan économique, lorsque les immigrants développent une filière économique qu'ils dominent, c'est parce qu'ils en ont un capital technique, moral, et /ou financier que les autochtones ne possèdent pas
- au plan spatial, la prospérité et la sécurité déterminent l'immigré à s'approprier l'espace et à contribuer à son évolution.

9.2.1- Niveau de vérification de la première hypothèse.

Cette hypothèse est largement vérifiée, dans la mesure où plusieurs observations la confirment. Prenons deux exemples à titre d'illustration :

- Dans le domaine de la pêche : les travaux ont mis en lumière la supériorité technique des ghanéens sur les béninois. Cette supériorité, en synergie avec la forte demande de consommation de produits halieutiques, constitue un puissant facteur à la fois d'attrait de l'immigré et de son intégration économique et sociale.

- Dans le domaine de la friperie : les travaux ont montré l'écrasante domination des immigrants nigériens (Ibo) et ghanéens (Ashanti). Ceux-ci maîtrisent parfaitement les meilleurs réseaux d'approvisionnement en Europe et aux États-Unis. En plus, ils ont les moyens financiers nécessaires pour assurer les importations en gros. Quant au niveau inférieur de la chaîne de distribution, il est également dominé par les immigrants sahéliers (nigériens, maliens, sénégalais). Ce sont des groupes socioculturels qui ont une vieille tradition en matière de commerce ambulant.

CONCLUSION

9.2.1 Niveau de vérification de la seconde hypothèse.

Cette hypothèse se vérifie dans une certaine mesure. En effet, bon nombre d'immigrés ont avoué leur intention d'acquérir une maison au Bénin. Mais cette volonté se heurte à deux types de contraintes :

- l'insuffisance de moyens financiers ;
- les contraintes légales (la nationalité)

Cependant, certains immigrants fortunés parviennent à surmonter la contrainte légale par le mariage avec une béninoise, les baux et les acquisitions par nationaux interposés.

Dans la ville de Cotonou, un phénomène particulier s'observe dans certains quartiers centraux tels que Tokpa hoho, Guinkomey, Mis-sebo : il s'agit d'un mouvement d'acquisition des vieux immeubles par les immigrants (libanais, Syriens, Ibo, Yoruba). Cette pratique entraîne le « refoulement » des nationaux, jadis habitants de ces quartiers, vers la périphérie urbaine.

Les migrations transfrontalières en direction du sud Bénin concernent plusieurs groupes socioculturels au nombre desquels les ressortissants ouest-africains sont de loin les plus nombreux.

Les déterminants économiques et financiers jouent un rôle moteur dans ces mouvements.

Les immigrants mettent en place des stratégies d'insertion socio-économique basées sur les rapports historiques et la solidarité communautaire. Mais en réalité, les stratégies varient selon le type de migration. Les migrants de courte durée ne mettent pas en œuvre une véritable stratégie d'insertion socio-économique. Leur emprise sur l'espace est donc quasi-nulle. L'immigré ne développe une véritable stratégie d'intégration sociale que lorsqu'il a l'intention d'inscrire son séjour dans la durée.

Au plan économique, le secteur informel est le principal créneau d'insertion de la grande majorité des immigrants.

L'intégration socio-économique de l'immigré peut être cernée au travers de trois indicateurs :

- au plan économique, l'exercice d'une activité stable génératrice de revenus.
- au plan social, le mariage avec une béninoise ou un béninois.
- enfin, au plan spatial, l'acquisition d'une propriété immobilière.

Les rapports des immigrants avec les autochtones ne semblent poser aucun problème de cohabitation. Au contraire, les immigrants jouissent de préjugés favorables auprès des nationaux.

Perspectives: quelques pistes de recherche

1. Bénin espace de fixation ou tremplin pour aller vers d'autres espaces ?
2. Apports des immigrants dans les milieux d'accueil

BIBLIOGRAPHIE

- AMIN S., 1974 : Modern migrations in West Africa. Les migrations contemporaines en Afrique de l'Ouest, Londres : Oxford University Press.
- AMSELLE J. L. 1976 : Les migrations africaines. Paris, Maspéro.
- ASIWAJU A.I., 1976: Western Yorubaland under European Rule, 1889-1945. Longman, 303 p.
- BACH C. et VALLEE O., 1990. "L'intégration régionale : espaces politiques et marchés parallèles". Politique africaine, n° 39 : L'Afrique autrement, pp. 68-78.
- BENHADJI A., 1975 : Migration, Emploi et Développement. Genève : Institut International d'Études Sociales, 22 p.
- BEKPA KINHOU A.-M. 1994 La communauté ibo à Cotonou Abomey-Calavi. Mémoire de maîtrise, FLASH, (UNB), 92p.
- CONDE J., 1974 : Urbanization and migration in west Africa Paris, OCDE 44p.
- DOSSOU-YOVO C. A. 1995 : La rue espace partagé : nationaux et immigrés dans l'économie de la débrouillardise à Cotonou. Document n° 20 URA UNB/ORSTOM, 38p.
- FOUGEYROLLAS P., 1971 : La question nationale et les phénomènes migratoires en Afrique de l'Ouest. Dakar Institut Africain de Développement Economique et de Planification, 37 p.
- EGG J.; IGUE O. J., 1987, « Commerçants sans frontières ». Intertraques n° 21, mars, pp. 15-17.
- EGG J.; IGUE O. J. 1987 : Echanges invisibles et clandestins ». Intertraques, n° 22, pp.4-7.
- EKOUÉVI K. A. (1984) : Les expulsés du Nigeria : aspects démo-économiques : cas du Sud-est du Togo. Loimé Mémoire de maîtrise, Université du Bénin, 52 p.
- HOUËSSOU J-B 1988 : Étude de la communauté ghanéenne à Cotonou. Abomey-Calavi. Mémoire de maîtrise, FLASH, (UNB), 85p.
- IGUE O. J., 1983 : « L'officiel, le parallèle et le clandestin : commerce et intégration en Afrique occidentale », Politique africaine, n° 9, pp. 29-51.
- IGUE O. J., et SOULE G. B. 1992 : L'État entrepôt au Bénin : Commerce informel ou solution à la crise. Paris Karthala 210p.
- LOUP A.J. et al. 1976 : Les migrations africaines : réseau et processus migratoires. Paris F. Maspéro, 126 p.
- MEDO F. 1984 : L'immigration libanaise en Afrique de l'Ouest : le cas du Sénégal, de la Côte-d'Ivoire et du Bénin. Thèse de doctorat de droit politique, Université de Poitiers, 612 p.
- MONDJANNAGNI A., 1984. « Quelques aspects historiques, politiques et sociaux de la frontière Dahomey-Nigeria ». Études Dahoméennes, nouvelles séries, 1963, Porto-Navo, pp. 17-58.
- LISSAN P. et NADJO B. 1981 : Une approche des mouvements migratoires de population en République Populaire du Bénin. Abomey-Calavi. Mémoire de sciences économiques, FASJEP, (UNB), 55p.
- NATIONS-UNIES 1980 : Tendances et caractéristiques des migrations internationales depuis 1950. Études démographiques n° 64, New York, 176 p.

ESPACES ET SOCIÉTÉS EN AFRIQUE NOIRE UNE RECHERCHE TRANSVERSALE À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

est une publication de:

l'EAMAU

422, rue des baïses, Quartier Daoumassé
BP : 2067 Lomé TOGO
E-mail : eamau@cafe.tg
Site Web : www.eamau.org

